
DECOUVREZ LES AVANTAGES DES INFRASTRUCTURES POUR VOTRE PATRIMOINE

Il y a quelques semaines, je vous invitais à réfléchir sur l'impact du Covid-19 sur nos patrimoines. Cette crise sanitaire révèle nos fragilités en tant que société, en tant qu'individu.

Elle nous force à nous poser la question : qu'est-ce qui aujourd'hui peut constituer un placement refuge, un investissement résilient, pour reprendre un mot rendu populaire par un célèbre neuropsychiatre français.



C'est maintenant qu'il faut agir et se positionner sur les valeurs réelles non cotées.

Contactez-moi pour découvrir leurs avantages pour vous !

FREDERIC ROSE, FONDATEUR
Appelez-moi au 06.60.71.71.43

De résilience, c'est bien de cela dont nos patrimoines ont besoin aujourd'hui. De cette capacité à encaisser les chocs et à rebondir, ou mieux encore à les traverser avec le moins de fracas possible.

Impossible me direz-vous ? Oui, si la réponse consiste à se borner à penser en termes financiers. Non, si vous raisonnez en termes de besoins fondamentaux.

A la différence des valeurs financières, les valeurs réelles ne varient pas en fonction de considérations spéculatives, en fonction de l'offre et de la demande. Non, la valorisation d'une valeur réelle, elle, repose sur des fondamentaux économiques, comptables, objectifs, qui lui offre la capacité de résister aux chocs économiques et aux séismes financiers.

Posez-vous la question : Pourquoi de grands groupes industriels, de grands investisseurs institutionnels investissent dans les valeurs réelles, et singulièrement les infrastructures? Précisément parce que les infrastructures offrent cette résistance parce la demande, la consommation n'est pas volatile, élastique comme disent les économistes. Ce sont de remarquables amortisseurs de chocs. Les infrastructures sont indispensables à la société.

L'avantage pour vous ? La certitude d'investir dans un placement dont la valorisation n'est pas dictée par les cours de bourse, mais par la solidité de la demande sous-jacente.

Cerise sur le gâteau, que pensez-vous d'une offre qui protégerait d'avantage votre investissement, bien au-delà de la limite des 100 00 euro offerte par les mécanismes européens d'indemnisation ? Que pensez-vous d'une offre qui protégerait votre investissement à concurrence de 1 000 000 euro ?

Allez, on se résume. Voici quelques-uns des avantages de notre offre « Infrastructures » :



ACCESSIBLE DES 150 EURO
PAR MOIS



PROTECTION DES DEPOTS
JUSQU'À 1 000 000 EURO



MONOPOLE D'EXPLOITATION



DECORRELE DES MARCHES
FINANCIERS



EXPLOSION DES BESOINS
D'INFRASTRUCTURES



PERSPECTIVES TRES
FAVORABLES A LONG TERME

[Vous voulez en discuter?](#)